



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-DIVY n°396 de Samedi 26 juin 2010

JUILLET 2010

ETAT CIVIL

★ Naissances

- Thiago D'AGOSTINO, 7 rue des Bleuets, le 1^{er} mai
- Maxime CALVÈS, 25 rue des alouettes, le 12 mai
- Rowan PERCHANT, 4 route de Guipavas, le 29 mai

★ Publication de mariage

- Philippe HELOUIS, MANIQUERVILLE (76) et Julie TORTORA, 3 Kerzu

★ Mariages

- Yvan BOURGIS et Marie CONGAR, 17 rue des Myosotis, le 22 mai
- Nicolas MODARD et Florence DEBONNAIRE, 9 rue des Myosotis, le 5 juin

URBANISME

★ Demandes de Déclaration Préalable

- Xavier STEPHAN, 19 rue des myosotis Clôture
- Eric PIERRE, 11 Kerhervé Installation photovoltaïque
- Bruno LE HIR, 6 Le Kef Panneaux photovoltaïques
- Philippe TROMEUR, 5 rue du Versant Sud Carport
- JANNIC/FOUQUET, Séchouer Ouverture de vélux
- Jean-Luc GATINEL, 7 rue Louis Aragon Clôture + ravalement

★ Accords de Déclaration Préalable

- Elisabeth COURCOL, 8 rue du Versant Sud Panneaux photovoltaïques
- Jean-François POULMARCH, 1 rue de l'Orée Abri jardin
- Jean-Marc MALEVILLE, 9 rue Victor Hugo Panneaux photovoltaïques

★ Demandes de Permis de Construire

- Anthony SOARES, Clos de Lésivy Maison
- André JEZEGOU, Clos de Lésivy Maison
- VEYRAC-LAOT, Clos de Lésivy Maison
- Christophe CUZIAT, 3 impasse Eric Tabarly Carport
- Jean-Noël LINGUINOU, Clos de Lésivy Maison

★ Accord de Permis de Construire

- CANN/BERTHOU, 22 route du Valy Lédan Maison

INFOS DU MOIS

DON DU SANG

Une collecte aura lieu à la salle polyvalente,
Route du Valy Lédan le **mardi 24 août de 8 h à 13 h.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en JUILLET 1994

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

INSCRIPTIONS A LA CANTINE ET A LA GARDERIE MUNICIPALE - RENTREE 2010/2011

Les inscriptions, pour la semaine de la rentrée, devront se faire pour le **jeudi 26 août** au plus tard auprès de la mairie.

Les familles qui le souhaitent pourront régler les prestations cantine et garderie par prélèvement automatique.

INFOS UTILES

TRANSPORT SCOLAIRE

↳ Vers Guipavas et Brest

Les élèves voulant emprunter le transport scolaire en direction de BREST ou de GUIPAVAS pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des « CARS DE L'ELORN » à Landivisiau avant le **10 juillet 2010**.

Pour les élèves déjà inscrits en 2009/2010, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto et verso) et les modalités de règlements. Ces dossiers sont à retourner **avant le 10 juillet 2010** avec une enveloppe timbrée.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription soit en téléphonant au ☎ 02.98.68.40.00, soit sur le site internet : www.cars-elorn.fr, en cas de paiement par prélèvement (en 3 fois) retirer également une autorisation de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. De la même façon, ce dossier doit être rempli et retourné au Cars de l'Elorn **avant le 10 juillet 2010** accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée. L'inscription est faite pour l'année entière. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au ☎ 02.98.68.40.00.

↳ Vers Landerneau

L'inscription est annuelle, et le paiement sera fait, au choix, soit sur facture (en 2 fois : fin novembre et fin février), soit par prélèvement (en 3 fois : fin novembre, fin février, fin mai). Pour la carte annuelle, prévoir une photo, il faut également un RIB et un justificatif de domicile. Le tarif sera de 120 € pour l'année. Les dossiers d'inscription sont disponibles en Mairie.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

☎ **02.98.20.20.90** - Fax : **02.98.20.29.18**

e-mail : mairie-st-divy@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

En raison des congés, à compter du 15/07 et jusqu'au 20/08, la Mairie sera ouverte de 8 h 30 à 12 h. Elle sera fermée les samedis du 17/07 au 21/08/2010 inclus.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Comme tous les ans à la même époque, je viens vous présenter le bilan de la vie communale à mi-année et vous présenter les orientations pour le reste de l'année.

Le gros projet est certainement celui de la restructuration de l'école Jean de La Fontaine, dont la dernière modernisation remonte à bientôt vingt ans. L'école en a grand besoin. Il fallait cependant que le terrain de football soit libéré, ce qui est maintenant chose faite. Le permis de construire est déposé et nous en sommes au stade des appels d'offres, pour un démarrage du chantier en fin d'année. L'enveloppe financière s'élève à un million d'euros TTC dont 780 000 € resteront à la charge de la commune après recouvrement des subventions et de la TVA.

Sur le plan de la consommation énergétique les bâtiments neufs seront aux normes « bâtiments basse consommation » (BBC) soit à consommation inférieure à 50 KW/H par an et par mètre carré. Pour ce qui est des bâtiments restructurés (salle de repos, sanitaires), le gain d'énergie attendu est de 60 % par rapport à l'existant. La mise aux normes BBC se traduit par un supplément de prix de 18 %, qui ne sera pas amorti par les économies réalisées. Nous avons néanmoins opté pour ce label, nécessaire pour l'obtention de certaines subventions, certes, mais qui va aussi dans le sens de l'histoire, puisque les recherches d'économies d'énergie sont d'actualité.

Je suis bien conscient des troubles que généreront les travaux dans le fonctionnement de l'école, même si nous mettons en œuvre ce qui est possible pour en atténuer les effets.

Pour ce qui est de l'école Jean de la Fontaine, nous attendons la livraison de la totalité du matériel informatique pour la mise en application de « l'école numérique ». Celle-ci se fera à la rentrée de septembre.

EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

On relèvera notamment l'installation d'un nouvel afficheur de score à la salle de sports ainsi que d'un nouveau panneau de basket. Un robot a aussi été fourni au tennis de table pour l'entraînement des jeunes. Pour ce qui est du stade, une régénération et un sablage ont été réalisés sur le terrain N°2.

EN MATIERE DE ROUTES

Comme tous les ans des travaux d'entretien ont été effectués sur les diverses voies communales (fossés, goudronnage), afin de maintenir les chaussées en bon état. D'autres sont en préparation pour une mise en œuvre à l'automne.

Des enfouissements des réseaux sont en cours de réalisation sur la route de Lésivy. Conformément à notre projet de mandat, ces effacements se poursuivront dans le quartier de Lésivy, puis dans ceux de la Rue des Alouettes et la Rue Duguesclin. Nous mettons à profit ces effacements pour intégrer des fourreaux en attente pour la fibre optique.

Des travaux de réparation de chaussées et de trottoirs sont prévus dans le lotissement du Versant Sud.

A Judée, des travaux d'amélioration de visibilité ont été réalisés par le Conseil Général, avec participation financière des communes de La Forest et de Saint Divy.

Dans le cimetière du Streat Nevez : Trois nouveaux caveaux ont été installés.

EGLISE

Pour ce qui concerne la réfection de la toiture et de la charpente de la deuxième partie de l'église, une étude a été commandée pour réactualiser le diagnostic réalisé en 1998, afin de cerner avec précision l'importance des travaux à réaliser.

Un espace jeux pour les petits est en cours de préparation sur l'ancien terrain de football du bourg. Il s'inscrit dans le schéma d'ensemble qui a été élaboré sur cet espace. C'est un début, mais il conviendra sans doute à l'avenir d'effectuer un aménagement plus précis de cet endroit, en tenant compte peut-être des orientations qui découleront de l'étude globale dont nous parlerons plus loin. Celui-ci pourrait être réalisé en même temps que le réaménagement de la deuxième partie du bourg (secteur des abords de l'église, des écoles), qui devrait être engagé après les travaux à Jean de La Fontaine. Ce programme pourrait ainsi bénéficier (dans les conditions actuelles) des aides de la Région au titre de l'« éco-Faur » et du Département au titre du dispositif "Patrimoine et cadre de vie" mais à condition qu'il fasse l'objet d'un projet d'ensemble.

EN MATIERE D'URBANISME

Vous avez pu observer que les travaux du lotissement « Le Kef N°3 » rue des Myosotis sont achevés. Il reste un lot non construit, qui fait l'objet d'un compromis de vente. Tous les lots du lotissement voisin (6 lots) « Le Kef N°4 » sont vendus et la construction de la dernière maison est imminente. Compte tenu de l'évolution rapide de ce lotissement, les travaux d'aménagement définitif (voirie, bordures, plantations, éclairage...) pourront être effectués au cours du premier trimestre 2011. Le lotissement privé d'Elorn Foncier est en cours d'aménagement et les constructions devraient démarrer au quatrième trimestre. Ce lotissement comporte 22 lots.

A Kéravel, un projet de lotissement communal est en cours d'élaboration. Il comportera 32 lots dont 5 logements aménagés pour personnes âgées ou handicapées. Les travaux devraient s'effectuer en début d'année pour une mise en vente avant l'été.

Ainsi, c'est environ 90 maisons nouvelles qui auront été construites en l'espace de 5 à 6 ans, conformément à l'orientation de notre mandat qui est d'une moyenne de 15 maisons par an avec un objectif d'atteindre 1650 habitants en 2015. Un rajeunissement de la population est en effet souhaitable ne serait-ce pour maintenir, voire accroître les effectifs des écoles.

LA STATION D'EPURATION

C'est un sujet dont on parle peu, sans doute parce que la réalisation n'est pas visible et que cela ne change rien dans la vie de tous les jours. Pourtant la construction d'une nouvelle station d'épuration est bien réelle. Après près de six années d'études techniques et administratives pour définir quelle filière adopter, après le montage financier, la nouvelle station est opérationnelle. Elle répond bien entendu aux nouvelles normes et rejette dans l'Aber Wrac'h une eau épurée dont la teneur en nitrates est seulement de 3 milligrammes/litres, alors que la teneur de l'eau brute dans cette rivière se situe autour de 50 milligrammes/litres. Le coût pour la commune est de 400 000 €.

La qualité de l'eau potable

Ainsi que vous le savez sans doute, la gestion de l'eau potable est assurée en intercommunalité entre Saint-Thonan, Kersaint et Saint-Divy par le Syndicat du Spernel, qui est propriétaire des ouvrages de production et de distribution. La gestion du service est confiée en affermage à Véolia. La qualité de l'eau distribuée répond à tous les critères exigés. La teneur en nitrates au robinet est de 31 milligrammes/litres. A la source, elle est de 41 milligrammes/litres, en constante diminution. Nous avons connu l'année dernière une période où a été détectée de la DEA, un dérivé de l'atrazine, produit autrefois utilisé dans l'agriculture, dont l'usage n'est plus autorisé depuis quelques années. Pour atteindre les seuils à ne pas dépasser, il a fallu diluer fortement l'eau de la source avec celle achetée au Syndicat du Bas Léon, en provenance de Kernilis. Aujourd'hui, ce phénomène a disparu et tout est rentré dans l'ordre. Puisque l'eau puisée à la source est faible en calcaire, nous devons la minéraliser à la station avec du Maërl provenant d'Islande. Une étude est en cours pour trouver une technique de substitution à ce produit : ce serait, a priori du calcaire des Pyrénées, dont les propriétés seraient assez identiques au produit actuellement utilisé. Des aménagements devraient néanmoins être réalisés pour adapter notre station en conséquence. Ces aménagements seront néanmoins limités, car celle-ci est relativement moderne et dotée d'équipements performants.

LA FISCALITE LOCALE

Comme les années précédentes, en matière de fiscalité, les taux d'imposition n'ont pas changé, malgré les lourds investissements récents et à venir.

LES PROJETS IMMEDIATS

Le très haut débit. Le Conseil Général a décidé de couvrir l'ensemble du Département en très haut débit, soit par la fibre optique, soit par « Wi-max ». La zone de Penhoat sera desservie par la fibre optique et nous étudions la possibilité de la faire venir jusqu'au bourg. La fibre optique présente des avantages considérables dans d'innombrables domaines. C'est la raison pour laquelle, depuis deux ans, à l'occasion des travaux d'enfouissement de réseaux ou de nouveaux lotissements (Kef 4, Elorn Foncier, Kéravel), nous mettons des fourreaux en attente.

Une étude de développement. Certains se rappellent peut-être, qu'une étude avait été réalisée en 1995, où la population avait été invitée à formuler ses observations dans un questionnaire. Cette étude a ensuite permis d'élaborer un programme cohérent des aménagements communaux (aménagement du bourg, zone de Penhoat, cimetière, lotissements, stade, salle polyvalente, cantine, garderie, école) et d'intégrer dans chaque réalisation, des idées contenues dans d'autres projets à venir, le tout dans un souci de cohérence globale. Toutes les préconisations de cette étude sont à ce jour réalisées, et il apparaît souhaitable d'en faire une autre pour les dix à quinze ans à venir. Cela permettra de présenter un ordre de priorité, dans les programmes communaux. Aujourd'hui, le Conseil Régional et le Conseil Général exigent d'ailleurs que les projets soumis à leur financement relèvent d'un besoin explicité dans une telle réflexion. Le coût est d'environ 20 000 €, subventionné à 50 %. Nous en sommes à la consultation des bureaux d'études. Le travail devrait commencer vers le mois de septembre ou octobre et durera 6 mois. Vous serez tenu(e) informé(e) en temps opportun des modalités de la consultation de la population.

Un schéma Directeur des Eaux Pluviales. L'urbanisation pourrait avoir des conséquences sur la gestion des eaux pluviales qu'il convient de maîtriser. On ne peut continuer indéfiniment à faire évacuer les eaux des toitures, des voiries et des autres surfaces imperméabilisées vers le point bas qu'est Pen Ar Pont. D'ailleurs, les bâtiments communaux tels que la salle polyvalente, le stade du Valy Lédan, la garderie, restaurant scolaire évacuent leurs eaux pluviales directement dans le sol, sur place, au moyen d'ouvrages adaptés. Il en est de même pour le Valy Lédan où on n'observe plus de mares comme auparavant. Les eaux de ruissellement des lotissements du Kef sont régulées par un bassin d'orage. Les nouveaux lotissements (Kéravel, Elorn Foncier) seront aménagés pour l'infiltration des eaux de ruissellement au moyen de noues. Il est cependant souhaitable de faire le point sur l'existant. Les ouvrages sont-ils suffisamment adaptés ? Comment gérer les situations d'orage ? La réglementation est-elle respectée dans les lotissements (rejets d'eaux pluviales dans les caniveaux par exemple alors que les règlements prévoient des infiltrations dans des puits perdus à l'intérieur des propriétés ?) N'y a-t-il pas des obstacles à l'écoulement normal dans les ruisseaux ? Il conviendra aussi de s'assurer que nous sommes en conformité avec les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des bassins versants de l'Elorn et de l'Aber Wrac'h, en cours d'élaboration. Une telle étude est subventionnée de l'ordre de 80 % par le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Elle servira ensuite d'appui dans ce domaine pour des années, pour ce qui concerne l'urbanisme.

L'Annexe à la Bibliothèque Départementale. Le Conseil Général a acheté à cet effet à la commune, un terrain à Penhoat. Les services sont au stade de la consultation de l'architecte. L'opération est prévue se réaliser en 2011 pour une mise en service en septembre 2012.

Le cabinet infirmiers : logement social. Ce dossier, mené en partenariat avec la communauté de communes suit son cours. Nous en sommes au choix de l'architecte.

Voilà, Madame, Mademoiselle, Monsieur, rapidement présentées les récentes évolutions communales et les orientations immédiates. Il s'agit, comme vous le voyez, d'opérations annoncées pour plusieurs depuis déjà quelques temps et qui trouvent progressivement leur place. Nous nous efforçons de vous annoncer ce que nous allons faire, et aussi, comme vous le voyez, de faire ce qu'on avait dit. Pas tout, aussitôt, mais chaque chose en son temps.

Je souhaite à chacune et à chacun un agréable été, de bonnes vacances, si vous en prenez. Sinon, je vous dis bon courage !

Je vous remercie de votre attention.

A bientôt,

Jean Jacques COZIAN

PROGRAMME DE L'ALSH - ETE 2010

JUILLET 3-6 ANS

L. 05.07	Création : lunette de soleil	Conte de marionnettes
M. 06.07	Invention d'une comptine	Parcours agility
ME.07.07	Jeu du loup glacé	Suite la comptine
J. 08.07	Création aimant	Le jeu des maisons
V. 09.07	Carillon végétal	Spectacle de la comptine
L. 12.07	Invention d'un vocabulaire	Conte de marionnettes
M. 13.07	playmais	Ballade stroumphante
J. 15.07	Jeu : trouver le grand stroumph	dessins
V. 16.07	Grand jeu	Goûter strouphant
L. 19.07	Farandole enfants gaulois	potager
M. 20.07	perles	Twister gaulois
ME. 21.07	Jeu : la chasse aux sangliers	cuisine
J. 22.07	Galerie de portraits	Dessins bretons
V. 23.07	sortie à st vougay	Visite des animaux
L. 26.07	Histoire de mammouths	potager
M. 27.07	Propulseur préhistorique	Conte des lers temps
ME. 28.07	Tripatouillage d'argile	L'age de glace
J. 29.07	Sortie tir à l'arc	Sortie tir à l'arc
V. 30.07	potager	Goûter de fête

JUILLET 7-12 ANS

L. 05.07	four solaire	Goûter au four solaire
M. 06.07	L'horloge : le temps	Parcours agility
ME.07.07	L'appareil photo	album
J. 08.07	Création aimant	Jeux autour des aimants
V. 09.07	Petite éolienne	potager
L. 12.07	Invention d'un vocabulaire	Jeu des kims sensoriels
M. 13.07	Maison en playmais	Balade stroumphante
J. 15.07	Jeu autour des différences	Création autour du bleu
V. 16.07	Grand jeu	Goûter strouphant
L. 19.07	Fabrication de runes	potager
M. 20.07	Jeu du twister gaulois	Atelier bijoux
ME. 21.07	Jeu : la chasse aux sangliers	Atelier cuisine
J. 22.07	Galerie de portraits	Entrelacs celtiques
V. 23.07	Sortie à st vougay	Visite des animaux
L. 26.07	Peinture rupestre	Chasse aux bisons
M. 27.07	Propulseur préhistorique	Atelier création papier métal
ME. 28.07	Poterie néolithique	L'age de glace
J. 29.07	Sortie tir à l'arc	Sortie tir à l'arc
V. 30.07	potager	Goûter de fête

Nous proposons un mini-camp, cet été. Il se déroulera à Plouescat, dans l'enceinte du centre de loisirs les 08 et 09 juillet.

Il y a 12 places pour les 6-12 ans. Pour plus d'informations et pour toutes inscriptions, contacter Mme MARCHAL.

L'ALSH accueille les enfants de 3 à 12 ans, à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30. Les inscriptions se font au minimum 48 h à l'avance. Pour toutes inscriptions ou informations, contactez Mme MARCHAL : au ☎ 06.33.52.91.88 ou ☎ 02. 98.20.24.78 (Maison des Bruyères) - Par mail : kristell.marchal@epal.asso.fr

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 28/04/2010 - Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de 39 mg/l.

EMPOISONNEMENT D'ANIMAUX

Des cas d'empoisonnement d'animaux familiers (chats-chiens) ont été constatés dans le quartier de Kerhuel.

L'attention des auteurs est attirée sur les risques que pourraient provoquer de tels appâts, s'ils venaient à être touchés par des humains, notamment les enfants.

JARDINER AU NATUREL : comment faire pour avoir une pelouse de qualité ?

Pour avoir une belle pelouse, un seul secret : tondre haut ! à 5-6 cm minimum. Plus on tond bas, plus on favorise les vers, la mousse, le pissenlit, Des observations sur un jardin ont permis de montrer que si avec une tonte à 3.5 cm on a 50 % de pissenlits dans la pelouse, en montant à 5 cm, on n'a plus que 5 % et à 6.5 cm, on tombe à 1 %. Pour les pissenlits restants, on peut utiliser un couteau à déshebler que l'on trouve en jardinerie.

Tous ces conseils, vous les retrouverez dans des documents d'informations, disponibles sur simple demande auprès d'Anne-Gaël SIMON – Agence de développement du Pays des Abers/Côte des Légendes – ☎ 02.98.89.78.44

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE ST-ELOI

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre 2010 du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG

☞ Pour les déchets de jardin seulement : du vendredi 17 h au lundi 8 h 30 et du mercredi 18 h au jeudi 8 h.

Mercredi		Vendredi	
30.06	Rue des Alouettes	02.07	Rue jonquilles/Bleuets
07.07	Orée du bourg	09.07	Kerhuel
13.07	Lésivy	16.07	Versant Sud
21.07	Rue Louis Aragon	23.07	Kéréllou
28.07	Rue Jonquilles/Bleuets	30.07	Rue des Alouettes

SANTE & SOCIAL

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours

CABINET PARAMEDICAL- 8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes ☎ 02.98.20.33.33 *tous les jours urgences respiratoires le WE*

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine – BOUCHER Xavier

Infirmiers ☎ 02.98.20.33.40 - *tous les jours*

LE GALL Yolande – GUILLOU Bernard

Pédicure podologue ☎ 02.98.20.38.91 *tous les jours sauf WE*

COMPAGNON Audrey

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
04.07	S <i>BEGOT-BOUYER 8 rue du Pont</i> D <i>RICHARD- La Forest Landerneau</i>
11.07	S <i>BERNICOT 54 rue Fontaine Blanche</i> D <i>BYDLON - La Roche Maurice</i>
Me 14.07	<i>BYDLON - La Roche Maurice</i>
18.07	S <i>BEGOT-BOUYER 8 rue du Pont</i> D <i>RICHARD- La Forest Landerneau</i>
25.07	<i>LEMOINE 15 Place Gal de Gaulle</i>
01.08	S <i>LEMOINE 15 Place Gal de Gaulle</i> D <i>LE PORT - Plouédern</i>

Madame **Nicole RICHARD-JAOUEN**, pharmacien de la faculté de Rennes, diplômée d'orthopédie, vous informe de la reprise de la Pharmacie CANIVET à **La Forest Landerneau** depuis le 1^{er} mai 2010. La pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30, le samedi matin de 9 h à 12 h 30. Elle assure par ailleurs, les gardes avec les communes environnantes ☎ 02.98.20.28.76

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - AMIS DE LA LECTURE

Réunion mensuelle le mardi 6 juillet à 20 H 30

Mardi : 17 h 30 - 18 h 30	Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30
29.06 → Le Bec	30.06 → Tanguy
06.07 → Le Gall M.J.	07.07 → Peters/Rozec
13.07 → Kermarrec	14.07 → férié
20.07 → Le Bec	21.07 → Dorval
27.07 → Le Gall M.J.	28.07 → Durif
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30	Samedi : 11 h 00 - 12 h 00
02.07 → Férec	03.07 → Le Goff
09.07 → Guillerm/Kervarec	10.07 → Dorval
16.07 → Le Gall A.	17.07 → fermé
23.07 → Férec	24.07 → fermé
30.07 → Guillerm/Kervarec	31.07 → fermé

COMITE D'ANIMATION DES 4 CLOCHERS - Téléthon 2010 :

Les 27, 28 novembre et 3, 4, 5 décembre 2010.

La 14^{ème} édition du Téléthon du Comité d'Animation des 4 Clochers aura lieu à **ST-DIVY**.

A 20 h, Maison des Bruyères à St-Divy :

- **mardi 21 septembre**, réunion préparatoire,
- **mardi 9 novembre**, édition du programme définitif,
- **mardi 30 novembre**, finalisation de l'organisation de la manifestation.

Toutes les personnes intéressées sont conviées à y participer. Contact : ☎ 06.64.34.79.33

PETITES ANNONCES

- **Assistante maternelle agréée** à Kersaint Plabennec, dispose d'une place à partir du 1^{er} septembre 2010 ☎ 02.98.20.28.95
- **Jeune femme sérieuse** et mobile, habitant sur le secteur vous propose ses services : ménage, repassage..., aide à la personne, etc... et cela sur mesure, pour une ou plusieurs heures par mois ou par semaine (possibilité de CESU). Renseignez-vous au ☎ 06.69.39.38.55

- **Vends scooter Peugeot Vivacity**, année 2003, peu servi avec 2 casques 750 € à débattre, très bon état ☎ 02.98.20.23.22
- **Vends canapé 2 place ½ cuir paille pleine peau**, très bon état + un bureau : 40 € à débattre très bon état ☎ 02.98.20.23.22
- **Assistante maternelle agréée** habitant St-Divy dispose 2 places ☎ 06.81.45.54.43
- **Donne châtons** ☎ 02.98.20.30.55

OBJETS TROUVES (disponibles en Mairie)

Une paire de lunettes de soleil, un tee shirt rose, un pull à capuche

Bientôt sur St-Divy, **donne cours de guitare** (acoustique ou électrique) pour débutants.

Pour vos enfants ou pour vous-même, je vous propose un **apprentissage de la guitare** (en solo ou en groupe suivant les créneaux horaires) par des méthodes simples (tablatures) avec une pratique directe de l'instrument, ceci à des tarifs intéressants.

Les cours seront dispensés à mon domicile sur St-Divy, pour des séances d'une durée de 25 minutes (conseillé pour les enfants) ou de 50 minutes.

Vous avez des doutes sur vos capacités, n'hésitez pas !!

Contactez-moi au ☎ 02.98.20.28.34 ou ☎ 06.15.57.43.02 par mail : loul29@cegetel.net

DIVERS

TOUS ENSEMBLE AVEC JUSTINE ET ASSOCIATION BOUTOU QUAD

KERSAINT-PLABENNEC - Espace Kreiz-Kêr - Dimanche 29 août 2010 :

Quad : Rando de 9h à 13h - Baptême de 14 h à 17 h, participation 1 € - Attestation assurance RC+QUAD et équipement (gants et casques) OBLIGATOIRES - Renseignements et inscriptions au ☎ 06.81.03.10.46

Rando cycliste : 90 km : départ à 8h30 - 75 km : départ à 8h45 - 50 km : départ à 9 h

Casse-croûte et boisson à l'arrivée. Inscription sur place: 7€

Rando pédestre à 14 h 30 - **Tournoi de pétanque** à 14 h 30

Animations enfants

OUPPI, le clown jongleur et sculpteur de ballons - Maquillage

Chants de marins

Le groupe SALICORNE de Douarnenez à partir de 14 h 30

Repas ouvert à tous sur réservation

Renseignements et inscriptions au ☎ 06.64.34.79.33

Buvette et crêpes toute la journée - Tombola

RELAIS TRAVAIL-LANDERNEAU ☎ 02.98.21.70.44

Vous, demandeurs d'emploi qui pouvez assurer : des remplacements, des petits travaux de jardinage, ménage, repassage, entretien, réparations simples, manutention, secrétariat, garde d'enfants de + de 3 ans.

Vous, particuliers : besoin de main d'œuvre pour des petits dépannages rapides, des travaux intérieurs (peinture, tapisserie, des travaux extérieurs (jardin : taille, tonte, entretien), manutention, déménagement, pour l'amélioration de votre environnement.

**Le Bulletin municipal d'AOUT sera un bulletin d'informations MINIMUM : pas d'annonces extérieures.
Pour le bulletin de SEPTEMBRE, déposer les annonces en Mairie pour le lundi 16 août.**